

17 février 2009

09.120
ad 09.008**Postulat interpartis****"Neuchâtel" à flots pour 2011**

Le Conseil d'Etat est prié d'étudier le soutien à la réhabilitation du bateau à vapeur "Neuchâtel", dans le cadre de sa réflexion sur le développement touristique du canton.

Développement

L'Association Trivapor a piloté son rêve de 1999 jusqu'à un projet bien charpenté. Le bateau et une machine à vapeur sont propriété de la Fondation du même nom, acquisitions financées par des fonds privés.

Diverses études ont été menées afin de consolider la structure: étude de faisabilité, avant-projet, rapport sur l'impact économique, plan d'affaires. Un dossier technique détaillé est en préparation et permettra de calculer un budget à partir d'appels d'offres.

Le calendrier est ambitieux, l'objectif de l'Association étant d'inaugurer le bateau rénové en 2011, année du millénaire de la Ville de Neuchâtel.

Divers collectivités ont exprimé leur soutien: Ville de Neuchâtel, Ville de Bienne, Ville d'Yverdon-les-Bains, Ville de Morat, Département de l'économie du canton de Neuchâtel. La Commission fédérale des monuments historiques reconnaît l'importance de la flotte suisse de bateaux à vapeur. L'Office fédéral des transports suit le sujet. Il conviendra d'associer les cantons riverains des trois lacs à ce projet d'importance intercantonale, voire nationale.

La réhabilitation du "Neuchâtel" présente un intérêt sur de multiples plans: tourisme, histoire, culture, patrimoine, mais aussi de transports publics et économie. Projet touristique, qui dynamisera les rondes du Temps. Projet régional, qui fera revivre l'esprit d'Expo.02 et renforcera la cohésion et l'image de la région des Trois-Lacs. Projet, enfin, qui pourrait être soutenu dans le cadre d'un plan de relance cantonal et présente un intérêt économique certain.

Signataires: J. Lebel-Calame, O. Duvoisin, M. Debély, C. Borel, P. Bonhôte, S. Fassbind-Ducommun, H.-B. Chantraine, P.-A. Storrer, J.-D. Blant, V. Pantillon, Ph. Haeberli, J.-B. Wälti, Y. Botteron, E. Berthet, R. Comte, P.-A. Steiner, B. Cattin, M.-A. Nardin, B. Matthey, N. Stauffer, Ch. Imhof, W. Jakob, F. Bigler et B. Nussbaum.